



Mesures adoptées au centre de tri

Compte tenu de la progression du coronavirus (COVID-19) et des dernières recommandations du gouvernement, EBI a décidé de mettre en place les mesures nécessaires au centre de tri afin d'assurer un environnement de travail sécuritaire à tous ses employés.

Chaque jour, ils travaillent vigoureusement pour séparer et trier les différentes matières recyclables que vous déposez dans votre bac bleu. Ceux-ci sont directement exposés aux bouteilles, aux imprimés, aux contenants et aux emballages manipulés par une multitude de gens.

Certaines matières, comme les bouteilles de verre ou de plastique sont bien souvent en contact direct avec la salive. Cela augmente considérablement les risques de contamination pour nos employés. D'ailleurs, de nouvelles études parues au cours des derniers jours font état de la durée de vie du coronavirus (COVID-19) sur différents types de surface et matériaux. Ainsi, le virus vivrait jusqu'à 8 heures sur l'aluminium, 24 heures sur le carton, 3 jours sur le plastique et 4 jours sur la vitre.

De ce fait, nous vous demandons de respecter rigoureusement les règles suivantes pour le bien de tous :



Les papiers-mouchoirs, les papiers à mains, les couches et tout produit d'hygiène corporelle ne doivent **JAMAIS** se retrouver dans le bac bleu;



Si vous êtes positif à la COVID-19 **OU** que vous avez été en contact avec quelqu'un ayant contracté le virus, nous vous demandons de mettre vos matières recyclables directement à la poubelle par mesure préventive.

Il est primordial que chacun respecte ces directives afin de limiter les risques de contagion et ainsi, préserver la santé et le bien-être de l'ensemble des citoyens.

Nous vous remercions de votre collaboration!